

# Scolaires transportés sur le réseau urbain ARV'i 2020/2021



## Inscriptions du 18 mai au 05 juillet 2020

Guide à l'attention des collégiens et lycéens  
En direction des établissements de Cluses, Scionzier, Thyez et Marignier.



### NOUVEAU

Besoin d'un transport scolaire en train veuillez consulter le guide «Transport des collégiens et lycéens en Train» sur [www.arvi-mobilite.fr](http://www.arvi-mobilite.fr)



# Les 10 règles de bonne conduite

Quand je m'inscris j'accepte le règlement des transports scolaires à retrouver sur [www.arvi-mobilite.fr](http://www.arvi-mobilite.fr)

- 01** j'attends calmement à l'arrêt que le véhicule soit arrêté.
- 02** je monte sans bousculade mon sac à la main.
- 03** je présente ma carte au conducteur.
- 04** je range mon sac sous le siège.
- 05** je voyage assis et attaché.
- 06** je ne dérange pas le conducteur sans motif valable.
- 07** je voyage dans le calme sans crier, courir...
- 08** je ne touche pas les dispositifs d'ouverture des portes ou les éléments de sécurité (issues de secours...).
- 09** je descends du car et j'attends qu'il s'éloigne.
- 10** je traverse uniquement quand le véhicule est parti.

## Quand s'inscrire ?

Du 18 mai au 05 juillet 2020  
[www.arvi-mobilite.fr](http://www.arvi-mobilite.fr)

Après cette date, une pénalité de 50€ par famille sera appliquée, et nous ne serons pas en mesure de vous fournir vos cartes de transport pour la rentrée.

**⚠ En attente d'orientation scolaire :** commencez votre inscription en ligne, avant la fin de la période d'inscription, la pénalité ne vous sera pas appliquée.

## Les Horaires

Ils sont disponibles dans le guide horaires en agence ARV'i ou sont téléchargeables sur le site internet [www.arvi-mobilite.fr](http://www.arvi-mobilite.fr)

## Les Tarifs

### Par voie dématérialisée

- 1<sup>er</sup> enfant inscrit au transport scolaire : **95€**
- 2<sup>ème</sup> enfant inscrit au transport scolaire : **75€**
- 3<sup>ème</sup> enfant et suivants inscrit au transport scolaire : **55€**

Par exemple pour une fratrie de 3 enfants :  
le montant sera de 95+75+55 soit 225€ au total

### Par voie papier :

- 1<sup>er</sup> enfant inscrit au transport scolaire : **100€**
- 2<sup>ème</sup> enfant inscrit au transport scolaire : **80€**
- 3<sup>ème</sup> enfant et suivants inscrit au transport scolaire : **60€**

Par exemple pour une fratrie de 3 enfants :  
le montant sera de 100+80+60 soit 240€ au total

En cas de perte : Duplicata de carte **10€**

## Les modes de paiement

**Carte bancaire :** sur le site [www.arvi-mobilite.fr](http://www.arvi-mobilite.fr) ou à l'agence ARV'i

**Chèques :** par voie postale ou à l'agence ARV'i en joignant le coupon de paiement disponible sur votre facture.

**Espèces :** à l'agence ARV'i



La dématérialisation plus rapide,  
plus facile plus confortable, sans  
attente en agence

[www.arvi-mobilite.fr](http://www.arvi-mobilite.fr)

# Comment s'inscrire ?

## Les documents à fournir :

- La copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Une photo de l'enfant
- La copie du livret de famille

**Attention :** pour les enfants en garde alternée le père et la mère doivent faire un dossier.

⚠ 1 seul paiement par enfant.



## Inscrivez-vous facilement par voie dématérialisée sur ordinateur ou smartphone

[www.arvi-mobilite.fr](http://www.arvi-mobilite.fr)

- Vous disposez déjà d'un espace personnel, munissez-vous de votre identifiant et mot de passe.
- En cas d'oubli de vos identifiants, cliquez sur : «mot de passe ou identifiant oubliés.»
- Vous ne disposez pas d'un espace personnel : créer le facilement.

**pour vous aider : Télécharger le guide d'inscription en ligne**

### Infos pratiques

**Pour joindre vos documents :** vous pouvez soit les scanner soit les prendre en photo et les insérer en pièces jointes. Enregistrer vos justificatifs dans le porte-document de votre espace personnel cela vous permettra de les conserver pour l'année suivante.

**Vous ne pouvez déposer qu'un seul document en pièce jointe.** Si vous avez plusieurs pages insérez les dans Autres (ex. livret de famille).

⚠ **Elève en sécurité : j'accepte l'information en temps réel.**

Merci de renseigner votre numéro de portable et de cocher la case «envoi de SMS» et d'inscrire votre adresse mail afin d'être averti en temps réel des incidents sur les transports urbains (suspension...). **Ces informations ne seront pas utilisées à titre commercial.**



## Par voie papier

**Dossier disponible :** Sur le site [www.arvi-mobilite.fr](http://www.arvi-mobilite.fr) ou à l'agence ARV'i

**Votre dossier est composé :**

- Du formulaire papier
- Des photocopies des justificatifs
- De votre paiement (à l'ordre de Trésor public)

⚠ **Tout dossier illisible ou incomplet ne pourra pas être traité. Aucune photocopie ne sera faite en agence ARV'i**

**Comment nous faire parvenir votre dossier :**

- Par courrier à ARV'i - 07 rue Joseph Nicollet - 74 300 CLUSES
- En déposant votre dossier pendant les heures d'ouverture à l'agence ARV'i

**Horaires d'ouverture : ARV'i**

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 14h30 à 18h30

Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30 / Samedi de 9h à 12h

## Recevez votre carte de transport

Pour les dossiers arrivés pendant la période d'inscription, les cartes scolaires seront envoyées par courrier quelques jours avant la rentrée.

## ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS DESSERVIS PAR LE RESEAU URBAIN

### CLUSES

- Collège G. Anthonioz de Gaulle
- Collège Saint Jean Bosco
- Lycée Charles Poncet
- Lycée Les Cordeliers
- Lycée Saint Jean Bosco
- CFP Fernand Bechet
- Nous Aussi Cluses IMP
- Section d'enseignement professionnel Paul Béchet

### SCIONZIER

- Collège Jean Jacques GALLAY

### THYEZ

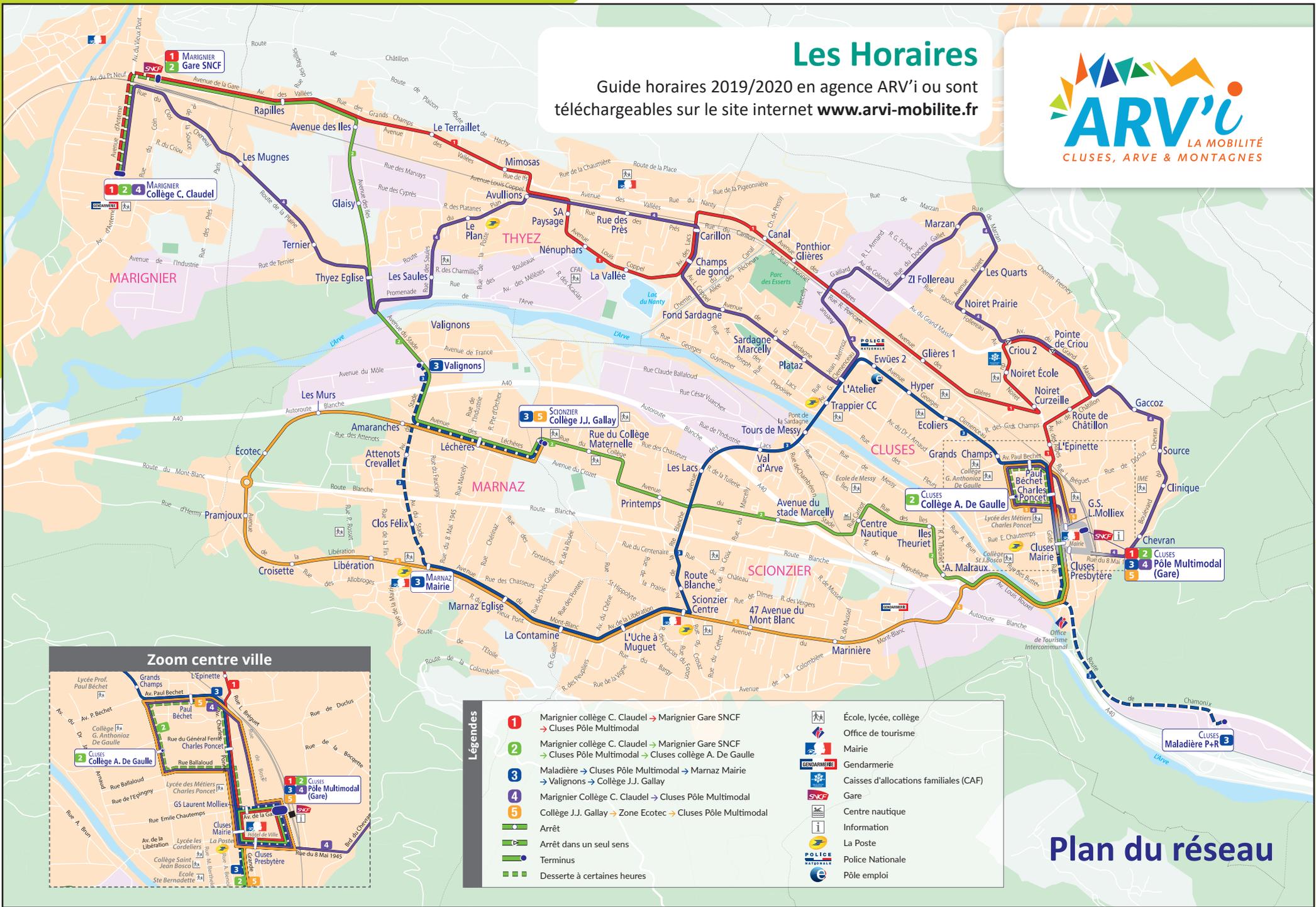
- CFAI Forme Avenir

### MARIGNIER

- Collège Camille Claudel

# Les Horaires

Guide horaires 2019/2020 en agence ARV'i ou sont téléchargeables sur le site internet [www.arvi-mobilite.fr](http://www.arvi-mobilite.fr)

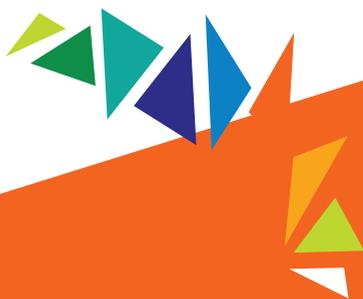


Légendes	
<b>1</b>	Marignier collège C. Claudel → Marignier Gare SNCF → Cluses Pôle Multimodal
<b>2</b>	Marignier collège C. Claudel → Marignier Gare SNCF → Cluses Pôle Multimodal → Cluses collège A. De Gaulle
<b>3</b>	Maladière → Cluses Pôle Multimodal → Marnaz Mairie → Valignons → Collège J.J. Gallay
<b>4</b>	Marignier Collège C. Claudel → Cluses Pôle Multimodal
<b>5</b>	Collège J.J. Gallay → Zone Ecotec → Cluses Pôle Multimodal
	Arrêt
	Arrêt dans un seul sens
	Terminus
	Desserte à certaines heures
	École, lycée, collège
	Office de tourisme
	Mairie
	Gendarmerie
	Caisses d'allocations familiales (CAF)
	Gare
	Centre nautique
	Information
	La Poste
	Police Nationale
	Pôle emploi

## Plan du réseau

# Avec ma carte scolaire

je dispose d'un accès gratuit et illimité sur toutes les lignes du réseau urbain même pendant les vacances.



## LES POINTS RELAIS

Vous n'avez pas d'ordinateur ou de smartphone ?

**Un ordinateur est à votre disposition :**

### Cluses

#### Mairie de Cluses

1 place Charles de Gaulle  
Lundi-Mardi-Mercredi-Vendredi :  
8h30-12h et 13h30-17h30 ;  
Jeudi : 13h30-17h30

Besoin d'aide ?

**Vous devez prendre rendez-vous :**

### Arâches-la-Frasse

#### Service Education Jeunesse

Espace Serveray 209 route du Mont-Favy  
04 50 90 24 58  
education.jeunesse@aracheslafrasse.fr  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
9h-11h et 13h30-16h

### Cluses

#### Collège G. Anthonioz de Gaulle

1 Avenue Georges Clémenceau  
04 50 18 49 20 demander Mme Kartal  
médiatrice numérique  
ce.0740911N@ac-grenoble.fr

#### Mieux Vivre Dans Sa Ville

25 rue Raymond Poincaré  
04 50 96 60 12  
Sur rendez-vous

### Marnaz

#### Mairie de Marnaz

44 rue de la Mairie  
04 50 98 35 05  
Lundi 14h-17h30 / Mardi 8h30-12h  
Mercredi 8h30-12h et 14h-17h30  
Sur rendez-vous : vendredi après-midi  
et mardi après-midi (une semaine/deux)

### Scionzier

#### Point Information Famille

71 rue du collège  
06 81 67 65 82  
Lundi 13h-16h / Jeudi et vendredi 9h-12h  
Sur rendez-vous les autres jours

### Nancy-sur-Cluses

#### Mairie de Nancy-sur-Cluses

99 rue de la Mairie - 04 50 90 94 90  
Lundi-Mercredi : 8h-12 et 14h-17h ; Jeudi : 8h-16h ;  
Vendredi : 9h-12h et 14h-17h  
Samedi 06/06 et 04/07 : 9h-11h

### Le Reposoir

#### Mairie du Reposoir

37 route du Prariand  
Lundi-Jeudi-Vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30  
Samedi : 8h-11h

### Thyez

#### Médiathèque

121 rue de la Roselière - 04 50 98 14 96  
Mardi-jeudi : 15h-17h

## ARVI

7 rue Joseph Nicolle 74 300 CLUSES

04.50.91.49.96

[arvi.mobilite@transdev.com](mailto:arvi.mobilite@transdev.com)

[www.arvi-mobilite.fr](http://www.arvi-mobilite.fr)

